



Partage votre engagement

Contrat : 0020850010068887

<b>Individuelle accident des élèves</b>		<b>Confort 24/24</b>	
<b>Garanties</b>		<b>Capitaux</b>	<b>Franchises par sinistre</b>
• <b>Décès de l'Elève</b>		5 000 €	Néant
• <b>Invalidité permanente</b>		Dans la limite de :	
- Si invalidité < 66%		45 800 €	Franchise relative de 6% d'IPP
- Si invalidité > ou = 66% et < 86%		65 000 €	
- Si invalidité > ou = 86%		99 500 €	
• <b>Traitement médical</b> dont forfait hospitalier		15 500 €	Franchise relative de 7 jours pour le forfait hospitalier
• <b>Frais médicaux prescrits mais non remboursés par la Sécurité Sociale</b>		155 €	Néant
• <b>Chambre particulière</b> maximum 365 jours		31 € par jour	Franchise relative de 7 jours
• <b>Dentaire / Orthodontie</b>		350 €	Néant
• <b>Auditif</b>		460 €	Néant
• <b>Traitement d'orthodontie après accident</b>		1 100 €	Néant
• <b>Optique</b> (bris de monture, verres, lentilles)		250 €	Néant
• <b>Frais de transport</b>		305 €	Néant
• <b>Frais de rapatriement</b>		1 600 €	Néant
• <b>Frais de recherche et de sauvetage</b>		6 100 €	Néant
• <b>Remise à niveau scolaire</b>		50 € par jour / maxi : 1 900 €	15 jours consécutifs de scolarité
• <b>Suivi psychologique après accident grave ou agression</b> maximum 50 € par séance		765 €	Néant
• <b>Racket et agression</b> une fois par élève et par année scolaire		80 €	Néant
• <b>Instruments de musique</b> une fois par élève et par année scolaire		765 €	Franchise absolue 30 €
• <b>E-réputation Elèves</b> une fois par élève et par année scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance juridique par téléphone</li> <li>- Mise en relation avec une société de nettoyage-noyage sur internet</li> <li>- Assistance psychologique par téléphone</li> </ul>		Néant

Les domaines d'intervention et conditions de mise en œuvre de la garantie sont précisés dans l'annexe 484PRI

Mutuelle Saint-Christophe assurances  
277 rue Saint-Jacques – 75256 Paris cedex 05  
Tél : 01 56 24 76 00 – Fax : 01 56 24 76 27 [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)

Société d'assurances mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances  
N° SIREN : 775 662 497 Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI